Image not found or type unknown

Reglement non effectué loyer box

Par **suzanne**, le **17/09/2012** à **10:22**

Bonjour,

Le locataire d'un box ne règle pas son du, bien sur il n'a plus de portable ni meme d'adresse - Mise en demeure faite en recommandé AR mais retour du courrier

Est il possible d'envoyer ce courrier à son employeur ? D'intervenir auprès de sa banque ? et ce par soit même . Quelles sont les autres possibilités en dehors du huissier ?

Quelles clauses sont à notifiées sur le bail pour ne pas avoir recours à la voie judiciaire ?

d'avance merci - Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés